

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Nathalie MEUNIER | 5. David WILSON |
| 3. Sophie BRASIOLA | 6. Andrew J. PELLETIER |

EST ABSENT :

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS Benoit TREMBLAY, directeur général et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 4 octobre et du 22 novembre 2021
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Calendrier des séances du conseil 2022
6. Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires des membres du conseil
7. Déclaration à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés
8. Nomination des maires suppléants
9. Dépôt des rapports officiels d'audit de conformité

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

10. Assurance collective – Renouvellement
11. Poste de journalier aux travaux publics – Embauche

FINANCES ET TRÉSORERIE

12. Acceptation des comptes à payer
13. Rapports des salaires nets – 2021-10 & 2021-11
14. Autorisation de signatures des effets bancaires

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

15. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)
16. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
17. Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à l'hôtel de ville
18. Achat d'une rétrocaveuse pour le service des travaux publics
19. Appel d'offres réfection toiture - résultat

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

20. Amendement à la résolution 2021-04-12.18 – 130, rue School

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

21. Autorisation d'évènement – Demi-marathon de la fêtes des mères
22. Engagement dans la lutte à la moule zébré et appui au plan d'action de bleu Massawippi

SÉCURITÉ PUBLIQUE

23. Règlement (2021-637) – Règlement uniformisé sur la prévention des incendies – Avis de motion
24. Règlement (2021-637) – Règlement uniformisé sur la prévention des incendies – Dépôt

VARIA

25. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
26. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

2021-12-06.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 23 « Octroi de contrat pour la refecion de la toiture »

ADOPTÉE

2021-12-06.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE ET DU 22 NOVEMBRE 2021

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE les procès-verbaux de la séance régulière du conseil du 4 octobre 2021 et de la séance extraordinaire du conseil du 22 novembre soient adoptés.

ADOPTÉE

2021-12-06.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Écoroute •
- Marché de Noël •
- Présentation du budget et du PTI, 15 dec 19h •
- •

2021-12-06.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS	OBJETS
ALEXANDRA REID	Q. What is the cost of the backhoe? is it a new one or used? How long will it take to pay for it?
	R. We are replacing the shovel and skid with a used backhoe (2019 with less than 4,500 hours of use) that is better suited to our needs. The price of the backhoe after exchange and taxes is \$55,000. It will save us equipment rental costs.
ALEXANDRA REID	Q. How often is a backhoe needed i.e. 1 time a month , 2 times a year? What are we using it for?
	R. The backhoe replaces the shovel and the skid that are not used in winter. It will be used all year long to load salt and sand in the trucks for the winter and will be used for the various excavation works necessary during the other seasons.
ALEXANDRA REID	Q. Can a North Hatley share a backhoe with another municipality? Has this been looked at?
	R. This has already been considered but we must have the equipment when we need it.
ALEXANDRA REID	Q. What are the anticipated maintenance costs (for the backhoe)?
	R. We estimate that this cost will be less than the cost of leasing the equipment we currently need and repairing the equipment we sell in exchange.
MICHAEL GRAYSON	Q. Pourquoi on installe une borne de recharge à l'Hôtel de ville ?
	R. La borne est subventionnée par le programme « branché au travail » et doit servir durant une période de 36 mois par des employés.

2021-12-06.05

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2022

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le calendrier ci-après soit adopté pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 :

- 10 janvier;
- 7 février;
- 7 mars;
- 4 avril;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

- 2 mai;
- 6 juin;
- 4 juillet;
- 1^{er} août;
- 12 septembre;

- 3 octobre;
- 7 novembre;
- 5 décembre
-14 décembre (séance du budget)

QUE les séances se tiendront les lundis et débuteront à 19 h 00;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément aux dispositions du Code municipal et que le calendrier des séances du comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine y soit également ajouté.

24 janvier 2022
21 février 2022
21 mars 2022
19 avril 2022
16 mai 2022
13 juin 2022

11 juillet 2022
22 août 2022
19 septembre 2022
17 octobre 2022
14 novembre 2022
12 décembre 2022

ADOPTÉE

2021-12-06.06

DÉCLARATION DE MISE À JOUR DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

ATTENDU QU' en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, les membres du conseil doivent déposer devant celui-ci une déclaration de mise à jour de leurs intérêts pécuniaires;

ATTENDU QUE le Secrétaire-trésorier doit, au plus tard le 15 février 2022, transmettre au Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) un relevé qui identifie les membres du conseil de la Municipalité qui ont, depuis la dernière transmission d'un tel relevé, déposé devant le conseil une déclaration et ceux qui ne l'ont pas fait;

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier confirme que les membres du conseil ont déposé une déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires dans le délai prévu par la loi et que le MAMH en sera informé dans le délai prescrit;

2021-12-06.07

DÉCLARATION À L'ÉGARD DE LA DIVULGATION D'INFORMATIONS RELATIVES AUX APPARENTÉS

ATTENDU QU'en vertu de la vérification comptable annuelle, les membres du conseil doivent faire une déclaration écrite auprès du Secrétaire-trésorier à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés;

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier confirme avoir reçu les déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés pour l'année 2021.

2021-12-06.08

NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS

ATTENDU la tenue du récent scrutin général en vue de l'élection des membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE le conseil doit désigner par résolution un maire suppléant ou une mairesse suppléante chargé de remplacer la Mairesse lorsque requis;

ATTENDU QU'en cas de non-disponibilité du maire suppléant ou de la mairesse suppléante désigné, le conseiller du siège suivant assure le remplacement.

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE la formule suivante soit appliquée :

Poste 1	Michel DESROSIERS:	novembre 2021 à juin 2022
Poste 2	Nathalie MEUNIER:	juillet 2022 à février 2023
Poste 3	Sophie BRASIOLA:	mars 2023 à octobre 2023
Poste 4	Elizabeth FEE:	novembre 2023 à juin 2024
Poste 5	David WILSON:	juillet 2024 à février 2025
Poste 6	Andrew J. PELLETIER	mars 2025 à octobre 2025

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

2021-12-06.09 **DÉPÔT DES RAPPORTS OFFICIELS D'AUDIT DE CONFORMITÉ – ADOPTION DU BUDGET**

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier dépose les rapports officiels d'audit de conformité tel que requis par la loi.

2021-12-06.10 **ASSURANCE COLLECTIVE – RENOUVELLEMENT**

ATTENDU QUE le contrat d'assurances collectives de la Municipalité est venu à échéance le 1^{er} novembre;

ATTENDU QUE les coûts des assurances collectives ont diminué de 12.1 % comparativement à 2020;

ATTENDU que le coût des assurances collectives est partagé entre la Municipalité et les employés dans une proportion de 50/50;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

D'accorder le contrat d'assurances collectives de la Municipalité à la compagnie Sun Life du Canada, au coût annuel de 12 101.76 \$ taxes en sus;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 55-139-98-000.

2021-12-06.11 **POSTE DE JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS – EMBAUCHE**

ATTENDU QU'un poste de Journalier aux travaux publics est vacant;

ATTENDU l'appel de candidatures et le processus de sélection réalisés afin de combler le poste vacant;

ATTENDU que la candidature de Monsieur Felix Gamache a été retenue suite au processus de sélection;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le conseil procède à l'embauche de monsieur Felix Gamache à titre de Journalier aux travaux publics, le tout conformément aux modalités d'emploi discutées et acceptées par les parties, notamment les conditions offertes aux employés du groupe 3, décrites au guide de gestion du personnel (août 2014), lesquelles seront énumérées dans un contrat établissant les conditions de travail de M. Gamache.

QUE l'entrée en fonction de monsieur Gamache soit établie au 26 novembre 2021;

QUE la durée du contrat de travail soit établie du 26 novembre 2021 au 1er juin 2022 avec possibilité de permanence si accepté par les parties;

QUE monsieur Gamache soit assujetti à une période de probation de six mois à compter de sa date d'entrée en fonction;

QUE Madame la Mairesse, Marcella Davis-Gerrish, et le Directeur Général et Secrétaire-Trésorier, Benoit Tremblay, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat de travail;

QUE les fonds requis au paiement du salaire de monsieur Felix Gamache soient puisés à même les disponibilités des postes budgétaires 02.190.00.141, 02.320.00.141, 02.330.00.141, 02.412.00.141, 02.414.00.141, 02.414.01.141, 02.415.00.141 et 02.701.50.141 selon une répartition du travail effectué.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

2021-12-06.12

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 6 décembre 2021 par le Service de trésorerie, au montant de 161 097,86 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY		DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000	
RÉUNION DU : 6 décembre 2021 MEETING OF : December 6, 2021		Déposé : 2021-12-06 Submit : 06-12-2021	
FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
ÉNERGIE SONIC			
DIESEL DÉPARTEMENT VOIRIE		73867465	2 177,47 \$
FOURNAISE-MAZOUT (CENTRE COMMUNAUTAIRE)		74851443	1 482,20 \$
DIESEL DÉPARTEMENT INCENDIE		B0563101728	833,15 \$
DIESEL DÉPARTEMENT VOIRIE		74880224	1 130,32 \$
		TOTAL	5 623,14 \$
			Taxes incluses
SEL WARWICK			
SEL DE DÉGLAÇAGE		209830	4 149,87 \$
SEL DE DÉGLAÇAGE		210049	4 060,65 \$
		TOTAL	8 210,52 \$
			Taxes incluses
REVENU QUÉBEC			
REMISES DE L'EMPLOYEUR D'OCTOBRE			11 615,92 \$
		TOTAL	11 615,92 \$
PAVAGE DES CANTONS			
PAVAGE RUES & STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE		874	34 423,52 \$
		TOTAL	34 423,52 \$
			Taxes incluses
CSI ESTRIE			
SYSTÈME DE SÉCURITÉ - KIOSQUE		1574	8 324,18 \$
		TOTAL	8 324,18 \$
			Taxes incluses
AQUATECH			
FORFAITAIRE MAI 2021		68005	2 075,99 \$
FORFAITAIRE JUILLET 2021		68855	2 075,99 \$
FORFAITAIRE NOVEMBRE 2021		70115	2 075,99 \$
		TOTAL	6 227,97 \$
			Taxes incluses
MÉCANIQUE TDR			
RÉPARATION VÉHICULE VOIRIE		2479	189,71 \$
INSTALLATION SABLEUSE		2489	333,41 \$
RÉPARATION VÉHICULE VOIRIE		2589	143,67 \$
RÉPARATION VÉHICULE VOIRIE		2588	52,09 \$
RÉPARATION VÉHICULE VOIRIE		2587	265,84 \$
INSTALLATION DÉNEIGEUSE		2595	4 616,90 \$
		TOTAL	5 601,62 \$
			Taxes incluses
MRC MEMPHRÉMAGOG			
QUOTE-PART PATROUILLE NAUTIQUE		202100917	5 256,00 \$
		TOTAL	5 256,00 \$
SANI ESTRIE			
COLLECTES DE NOVEMBRE		SE-109390	8 810,38 \$
CONTENEURS		SE-109790	615,12 \$
		TOTAL	9 425,50 \$
			Taxes incluses
		GRAND TOTAL	94 708,37 \$

2021-12-06.13

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2021-10 ET 2021-11

POUR OCTOBRE 2021 :

ÉLUS	5 023.54 \$
PERMANENTS	26 369.77 \$
SAISONNIERS	973.19 \$
TOTAL	32 366.50 \$

POUR NOVEMBRE 2021

PERMANENTS	25 195.77 \$
SAISONNIERS	2 221.07 \$
ÉLECTIONS	8 790.95 \$
TOTAL	36 207.79 \$

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

2021-12-06.14

AUTORISATION DE SIGNATURES DES EFFETS BANCAIRES

ATTENDU la tenue du récent scrutin général en vue de l'élection des membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE les chèques et autres effets bancaires de la Municipalité doivent porter deux signatures;

ATTENDU l'obligation de désigner les signataires autorisés;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE deux des personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et effets bancaires pour les comptes de la Municipalité du Village de North Hatley :

Le Directeur général et Secrétaire trésorier, Benoit Tremblay, ou en son absence le directeur général adjoint, Bruno Bélisle,

Et

La Mairesse, Marcella Davis-Gerrish ou en son absence la Mairesse suppléante ou le Maire suppléant désigné soit, Michel Desrosiers, Nathalie Meunier, Sophie Brasiola, Elizabeth Fee, David Wilson et Andrew J. Pelletier.

ADOPTÉE

2021-12-06.15

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2019-2023 (TECQ)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

MOI, ANDREW J PELLETTIER, PROPOSE

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version du 30 novembre 2021 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version du 30 novembre 2021 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2021-12-06.16

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PPA-CE

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley approuve les dépenses d'un montant de 34 424 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2021-12-06.17

INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES À L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la vente de véhicules électriques est en pleine croissance dans la province;

ATTENDU QUE les seules bornes de recharge pour véhicules électriques présentes sur le territoire sont installées sur un terrain privé;

ATTENDU QUE la subvention provinciale concernant l'achat de bornes de recharge prévoit un remboursement de 50 % des dépenses reliées à la fourniture d'équipement et à la main d'œuvre;

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE le conseil municipal confie le mandat au directeur général, monsieur Benoit Tremblay, de prendre en charge la demande de subvention, l'achat et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'hôtel de ville au montant maximal de 5 000,00\$ incluant toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE

2021-12-06.18

ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU l'appel d'offres réalisé en vue de l'achat d'une rétrocaveuse pour le service des travaux publics;

ATTENDU la soumission unique reçue 8348871 CANADA INC (Longus Estrie) lors de l'ouverture des soumissions, le 29 novembre 2021;

ATTENDU QUE l'appel d'offre prévoit que l'entreprise prenne en échange les équipements de marque Bobcat de la Municipalité (pelle et skid);

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE la Municipalité procède à l'achat de la rétrocaveuse auprès de 8348871 CANADA INC (Longus Estrie) au coût de 55 000 \$ taxes en sus représentant 96 763.75 \$ pour la rétrocaveuse moins le montant obtenu en échange de la pelle et du skid de la Municipalité au montant de 41 763.75 \$, selon le prix stipulé à l'offre du 29 novembre 2021;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 23.040.02.000

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

2021-12-06.19

OCTROI DE CONTRAT – RÉFECTION DE LA TOITURE DU BÂTIMENT DE L'HOTEL DE VILLE ET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU la résolution 2021-07-05.11 mandatant la direction générale à procéder au lancement d'un appel d'offres pour la réfection de la toiture du bâtiment de l'Hôtel de ville et du Centre communautaire;

ATTENDU l'urgence d'effectuer les travaux le plus rapidement possible ;

ATTENDU QUE les fonds requis pour les travaux de réfection de la toiture du bâtiment de l'Hôtel de ville et du Centre communautaire sont disponibles au *Programme d'Aide Financière pour les Bâtiments Municipaux (PRABAM)*;

ATTENDU QUE la Direction générale a procédé à un appel d'offres par invitation tel que prévu dans la *Politique de gestion contractuelle*;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les propositions suivantes :

Soumissionnaire	Montant de la soumission (incluant les taxes)
9403-1366 Québec Inc	95 728,19\$
Ti-Brin Construction	45 612,13\$

MOI, ELIZABETH FEE , PROPOSE

QUE le contrat de réfection de la toiture du bâtiment de l'Hôtel de ville et Centre communautaire soit attribué au plus bas soumissionnaire soit Ti-Brin Construction pour un montant de quarante-cinq mille six cent douze et treize dollars (45 612,13\$);

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay soit autorisé à signer le contrat et les documents relatifs à l'octroi du contrat;

QUE les frais encourus par les travaux de réfection soient affectés au Programme d'Aide Financière pour les Bâtiments Municipaux (PRABAM).

ADOPTÉE

2021-12-06.20

AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2021-04-12.18 – 130, RUE SCHOOL

ATTENDU QUE les propriétaires avaient déposé le 10 novembre 2020 des plans de rénovation du bâtiment préparés par une firme d'architectes à l'inspecteur lors de leur demande originale de permis de rénovation;

ATTENDU que les membres du CCUP se sont prononcés et qu'ils recommandaient au conseil d'exiger du propriétaire que des correctifs aux travaux réalisés soient apportés afin que le style architectural interprété soit respecté ;

ATTENDU QUE la résolution #2021-04-12.18 demandait la préparation de plans de rénovation respectant un style architectural précis du bâtiment et que ces plans soient préparés par un professionnel de l'architecture sur ce style précis;

ATTENDU QUE la suite à des vérifications de l'inspecteur municipal auprès de SARP et que ceux-ci ne voient pas de style architectural précis pour ce bâtiment mais plutôt inspiré d'un courant;

ATTENDU QUE le bâtiment ne possède pas un style architectural unique et bien précis, mais plutôt d'une inspiration d'au moins deux styles architecturaux;

ATTENDU QUE le bâtiment a reçu d'innombrable modification au cours de son histoire;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil amende la résolution #2021-04-12.18 afin de permettre au propriétaire d'effectuer les rénovations selon les plans déposés au département d'inspection le 20 novembre 2020;

QUE l'inspecteur soit autorisé à émettre le permis de rénovation;

QUE les travaux soient effectués selon la réglementation en vigueur et respectant les critères du PIIA.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

2021-12-06.21

AUTORISATION D'ÉVÈNEMENT – DEMI-MARATHON DE LA FÊTE DES MÈRES

ATTENDU la demande d'autorisation de l'organisme courir en estrie pour la tenue du demi-marathon de la Fête des mères qui aura lieu le 7 mai 2022;

Attendu que cet évènement est promoteur de santé ce qui correspond à un objectif poursuivi par la Municipalité;

ATTENDU que les trajets proposés par l'organisme emprunteront le chemin Capelton;

ATTENDU que l'organisme souhaite utiliser notre stationnement municipal, le terrain de soccer lors de l'évènement et le kiosque d'informations touristique;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

Que la Municipalité du Village de North Hatley autorise et appuie l'édition 2022 de l'organisme Courir en Estrie, représenté par son président directeur général, monsieur Patrick Mahony;

ADOPTÉE

2021-12-06.22

ENGAGEMENT DANS LA LUTTE À LA MOULE ZÉBRÉ ET APPUI AU PLAN D'ACTION DE BLEU MASSAWIPPI

ATTENDU l'annonce de la présence de la moule zébrée dans le lac Massawippi;

ATTENDU les travaux de Bleu Massawippi, les expertises, l'état de la situation et le plan d'action sur 10 mois de Bleu Massawippi présenté aux membres du conseil le 29 novembre dernier;

ATTENDU la résolution du Parc régional Massawippi no 21.11.29.06 ;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley souhaite adhérer aux objectifs de Bleu Massawippi tels qu'énoncés ci-après :

1. Établir et exécuter, au lac Massawippi, un plan d'intervention à court terme qui deviendra un modèle de référence pour freiner ou supprimer l'établissement de moules zébrées;
2. Établir et exécuter un protocole de prévention efficace et de surveillance permanente à moyen et à long terme, visant à contenir sa reproduction et/ou de nouvelles introductions;

MOI, ANDREW J PELLETIER , PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adhère aux objectifs généraux du plan d'action présenté et déposé le 29 novembre, tels que libellés ci-haut ;

QUE la Municipalité du Villge de North Hatley offre à Bleu Massawippi offre via la Régie du Parc régional Massawippi une contribution symbolique de 5 000\$;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley et la direction générale maintienne un contact avec Bleu Massawippi pour entreprendre le plus rapidement possible la nécessaire réflexion concernant les accès au lac sous sa responsabilité, l'exploitation de la station de lavage et les solutions à envisager avant la saison prochaine.

ADOPTÉE

2021-12-06.23

RÈGLEMENT (2021-637) – RÈGLEMENT UNIFORMISÉ SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES – AVIS DE MOTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 2021-637 règlement uniformisé sur la prévention incendie sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet d'uniformiser la réglementation sur la prévention incendie des municipalités sur territoire de la MRC Memphrémagog.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

2021-12-06.24

RÈGLEMENT (2021-637) – RÈGLEMENT UNIFORMISÉ SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES – DÉPÔT

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement numéro 2021-637 et ont pu en prendre connaissance;

MOI, MICHEL DESROSIERS, DÉPOSE

Le projet de règlement numéro 2021-637 règlement uniformisé sur la prévention incendie;

QUE le règlement 2021-637 règlement uniformisé sur la prévention incendie soit soumis pour adoption lors d'une prochaine séance régulière du conseil.

2021-12-06.25

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS	OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL	
PAUL ST-PIERRE	<p>Q. All my questions have to do with one topic — overtime paid by the Town — and this is why they are asked together here: Is the sum of more than 2290\$ per month paid in overtime by the Town (see minutes for October 2021), over a twelve-month period, considered normal? Could the Town provide a breakdown of overtime paid to employees, by employee and by season? Is payment of this overtime by the Town considered a recurring expense and should it therefore be included as salaries in the budget? How many employees of the Town have been voted unlimited overtime by the Council?</p>
	<p>R. This has been an ongoing concern for the previous councils. Overtime hours have been reduced over the past few years, however we are aware that it is still too much. We will be working closely with the DG to assure full accountability and will require reorganization in the future. Some of the older contracts allow for overtime hours, but be reassured that the new contracts come with fixed hours.</p>
MICHAEL GRAYSON	<p>Q. Will Council give serious consideration to opening their work-meetings to citizens?</p>
	<p>R. In the new year we will be changing the way that we conduct our working meetings. I don't agree that they should be open to the public, I do however want the agenda to be sent out to the population so that they are aware of what we will be discussing. An option that we're looking at is opening the meeting to the public an hour before we have our private meeting, in order to hear their concerns and suggestions.</p>
MICHAEL GRAYSON	<p>Q. Will the Mayor consider holding an open-door office at regular intervals, every 2 weeks for example?</p>
	<p>R. I can assure you that I will be present in the office beginning in January.</p>
MICHAEL GRAYSON	<p>Q. Will you take steps to revive citizen committees as soon as possible?</p>
	<p>R. Yes, absolutely. We are presently trying to figure out the best way to split the dossiers of the municipality to each councillor first.</p>
MICHAEL GRAYSON	<p>Q. Will councillors review the Management Plan (Plan de gestion) for the flood zone which was presented in late 2016 by the Town and the MRC, and come to a decision regarding this plan?</p> <p>Does it present a viable, socially and environmentally valid growth option for NH?</p> <p>If you decide this is not an acceptable vision, will you formally reject the project outlined in this plan, which has been hanging over our heads for nearly a decade.</p>
	<p>R. As for the presented project from 2016, it was already rejected by our population. We will need to bring the new council up to date on this subject, and that will take some</p>

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

		time. But whatever future project might be proposed must take into account who we are as a community, as well as the impact it will have on the environment.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Will the Town reveal the long-hidden <i>Plan particulier d'urbanisme</i> (PPU) to the public who did, after all, pay for its production? And again, if it is deemed unacceptable will you condemn it to the trash bin?
	R.	This question was answered in the previous response.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Depending on your response to questions 4 and 5, (two previous questions) do you feel that the Town should create a committee, with citizen participation, with the aim of producing a future vision for this contentious wetland zone?
	R.	My personal opinion is to take a look at the strategic plan that was done in 2012 and create a new committee that will review our vision for the town. I believe that the population as a whole needs to be involved.
MICHAEL GRAYSON	Q.	At a local level, there are actions every municipality can take to reduce CO ₂ emissions and other negative environmental impacts. Will Council make a serious commitment to seek and implement measures to improve the Town's environmental record and to educate and support citizens in efforts to reduce their individual impacts?
	R.	Absolutely. We are more than blessed with unbelievable experience in this municipality and it would be a shame not to put it to use.
DONALD WATT	Q.	Question budget meeting, 4 years ago I asked question about the deficit. Would you be able to explain why the debt never goes down, and how it got there in the first place?
	R.	I'm happy to tell you that there will be a better explanation on the debt, as well as an overview for the next 5 years, during the budget meeting on December 15 th .
DONALD WATT	Q.	December is not the best time to do work on a roof. Are you really going to do it now?
	R.	One of the offers we received was for next spring, and the other on December 10 th . The lowest bid, which has been accepted, will be starting on the 10 th . We don't have a choice anymore, water is leaking through into the offices.
KRISTA FIDLER	Q.	Why did the elections cost so much? it was only two days long.
	R.	There is a lot of preparation that goes into the elections, including voting my mail.
KRISTA FIDLER	Q.	As we were waiting for the meeting to start, I noticed how much of an eye sore this building is. I don't understand how the basement doesn't flood. Since this is our Town Hall, I would like to see some upgrades.
	R.	Nous avons reçu une subvention de 75 000\$ pour couvrir des frais de rénovation sur les installations communautaires. Ceci inclut la toiture, les portes d'entrée, les soffits, les fenêtres qui ne sont pas écogéniques. Nous commençons avec la toiture.
KRISTA FIDLER	Q.	I'm looking for more clarification about boat washing and point of entries. I'm confused on what the procedure is supposed to be for people that have property on the lake.
	R.	There is an information session being held online this upcoming Thursday, December 9 th . Blue Massawippi will be hosting it, and it is open to the public so we invite you to assist the meeting. They will be prepared for any questions you may have.
VINCENT DIONNE	Q.	Est-ce qu'il y a une clause dans la résolution 2021-12-06.23 concernant les bâtiments abandonnés?
	R.	Oui. Soyez rassuré que l'inspecteur fait aussi les suivis nécessaires avec les propriétaires de ces édifices.
VICENT DIONNE	Q.	Est-ce qu'un pompier volontaire est employé de la ville?
	R.	Non, les pompiers sont employés de la Régie des incendies. C'est la régie qui est propriétaire des équipements et de la masse salariale des employés.
VINCENT DIONNE	Q.	La municipalité aura t-il un retour sur l'utilisation des bornes de recharge?
	R.	Il y a effectivement un redevance prévu pour l'utilisaton des bornes. Les statistiques qui sont sorti pour cette type de subvention dans les municipaplités au allentour donne prêt de 175 a 250\$ par saison selon l'utilisation.
VINCENT DIONNE	Q.	Stationnement devant le dépanneur, pas de trottoir, pas sécuritaire pour les autos. Quel est votre solution?
	R.	Nous sommes présentement en train d'en discuter. Il y aura une infraction à donner.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 DÉCEMBRE 2021**

2021-12-06.26

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 03 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, MICHEL DESROSIERS, propose que la séance soit levée et fermée.

Marcella Davis Gerrish
Mairesse

Benoit Tremblay
Directeur général et Secrétaire-trésorier

Je, MARCELLA DAVIS GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROJET À ADOPTER